



ASSOCIATION DES POMPIERS AUTOCHTONES DU CANADA

Un projet de création d'un bureau du commissaire autochtone aux incendies



Engagement du gouvernement

Services aux Autochtones Canada s'est engagé à financer le projet du BCAI pour les trois prochaines années, permettant ainsi à l'APAC de terminer les séances de mobilisation des dirigeants, des collectivités et des groupes techniques autochtones afin de fournir des conseils sur les services requis et le modèle de gouvernance, et de lancer le processus d'élaboration des services pour nos collectivités.



Présentation d'Innovation Seven

Pour le processus de mobilisation, l'APAC a retenu les services d'un consultant professionnel en mobilisation des Premières Nations pour veiller à ce que tous les points de vue, les connaissances et l'expérience des participants soient documentés afin d'aider à la création du nouveau BCAI : «pour vous, par vous».

Innovation Seven Inc. (I7) est une organisation de services professionnels qui se concentre à aider les collectivités, les entreprises, les gouvernements et les organismes à évaluer et à développer des possibilités pour le savoir autochtone et l'inclusion. Avec son siège social situé à Pikwakanagan, en Ontario, I7 est une entreprise entièrement autochtone et conforme à la SAEA.

I7 et l'APAC : I7 est sous contrat avec l'APAC pour la facilitation des séances de mobilisation techniques et communautaires et il est responsable de coordonner la collecte des données ainsi que de veiller à ce que les collectivités et les peuples autochtones reçoivent suffisamment d'information sur la création du BCAI.



www.ifmo.ca



info@ifmo.ca



AFAC
12411 Dawson Place
Maple Ridge, BC, Canada
V4R 2L6



ASSOCIATION DES POMPIERS AUTOCHTONES DU CANADA

Un projet de création d'un bureau du commissaire autochtone aux incendies



www.ifmo.ca



info@ifmo.ca



Mobiliser les collectivités pour des collectivités plus sécuritaires

La mobilisation communautaire est essentielle au succès de l'élaboration du BCAI. La première ronde de séances de mobilisation s'est déroulée en 2018-2019 à l'échelle du Canada. Les constatations les plus importantes découlant de ces séances sont les suivantes :

- > OUI, il y a un besoin pour un bureau du commissaire autochtone aux incendies.
- > La création, la vision et le mandat du BCAI doivent être «pour vous, par vous».

Cette année, 13 séances de mobilisation auront lieu. Les opinions des représentants communautaires désignés sont au centre de ces réunions interactives d'une journée qui comprennent des séances en petits groupes pour permettre aux participants de se pencher davantage sur ces idées. Le groupe est également guidé dans la discussion sur les cinq thèmes dégagés lors des séances de 2018-2019:

- > Établissement et atteinte de normes et de codes.
- > Base de données et collecte de données nationales.
- > Renforcement des capacités et formation.
- > Défense des intérêts communautaires.
- > Programmes de prévention des incendies et prestation de services.

Nous invitons des représentants de collectivités autochtones géographiquement diversifiées, d'organisations politiques régionales, de groupes de services techniques, d'organisations autochtones nationales, d'organisations autonomes et issues de traités, afin qu'ils puissent contribuer au nom des citoyens qu'ils desservent.

Votre participation au processus de mobilisation est l'occasion de contribuer à la création du BCAI, et ce, dans le but de répondre à vos besoins communautaires et d'améliorer la sécurité-incendie dans toutes les collectivités autochtones du Canada.



Comment participer

Notre équipe communiquera directement avec les collectivités et les organisations techniques et politiques pour fournir plus d'information et inviter les personnes désignées à participer. Si vous désirez participer, veuillez communiquer avec nous à engagement@ifmo.ca



PLAN DU PROJET DU BCAI





Mobiliser les collectivités pour des collectivités plus sécuritaires

Les personnes désignées pour les séances techniques doivent participer à la sécurité-incendie de leur collectivité ou des collectivités représentées par leur organisation ou posséder des connaissances en la matière. Par exemple, le chef des pompiers, le gestionnaire de logement, le gestionnaire des infrastructures, les groupes de services techniques.

Les personnes désignées pour les séances communautaires doivent occuper un poste de direction et pouvoir faire entendre la position de leur collectivité ou organisation. Par exemple, un chef ou gestionnaire de bande, des dirigeants communautaires, des chefs politiques régionaux.

Toutes les personnes désignées sont invitées à se préparer à témoigner des expériences, des besoins et des réussites des collectivités qu'elles représentent.

Les personnes désignées ayant un intérêt et une expertise connexe sont invitées à s'inscrire à la séance la plus près de chez elles.



Projet du BCAI

Travailler ensemble pour améliorer la sécurité-incendie dans toutes les collectivités autochtones du Canada afin de protéger et d'améliorer la qualité de vie, la santé et la sécurité.

L'Association des pompiers autochtones du Canada (APAC) entreprend actuellement l'élaboration d'un bureau du commissaire autochtone aux incendies (BCAI) dont les objectifs sont les suivants:

- > Obtenir de nouveaux fonds pour créer et exploiter le BCAI.
- > Collaborer avec les services d'incendie et d'urgence existants autochtones.
- > Collaborer avec les collectivités autochtones pour aider à définir le BCAI.
- > Concevoir des programmes et des services pour renforcer et maintenir la capacité des collectivités autochtones.
- > Remédier aux lacunes relevées dans les services d'incendie autochtones.

À propos de l'APAC

L'APAC a été créée par des pompiers volontaires en tant qu'organisation de base pour promouvoir les services d'incendie autochtones. Devenue une association nationale enregistrée, elle regroupe les organisations de services d'urgence et d'incendie régionales autochtones à l'échelle du Canada et est reconnue par l'APN aux termes de la résolution 18-92 Reconnaissance de l'Association des pompiers autochtones du Canada (APAC) et de la résolution 33-94 Création d'un comité des Chefs de l'APN sur les services d'urgence et d'incendie. L'APAC a élaboré une approche stratégique comportant quatre priorités clés. Pour atteindre ces objectifs, l'APAC a établi qu'un changement complet dans l'approche des services d'incendie autochtones est nécessaire pour réaliser l'objectif commun des services d'incendie qui est d'éliminer les pertes de vies humaines et de biens.



pour vous, par vous

C'est notre ligne directrice, qui veut dire:

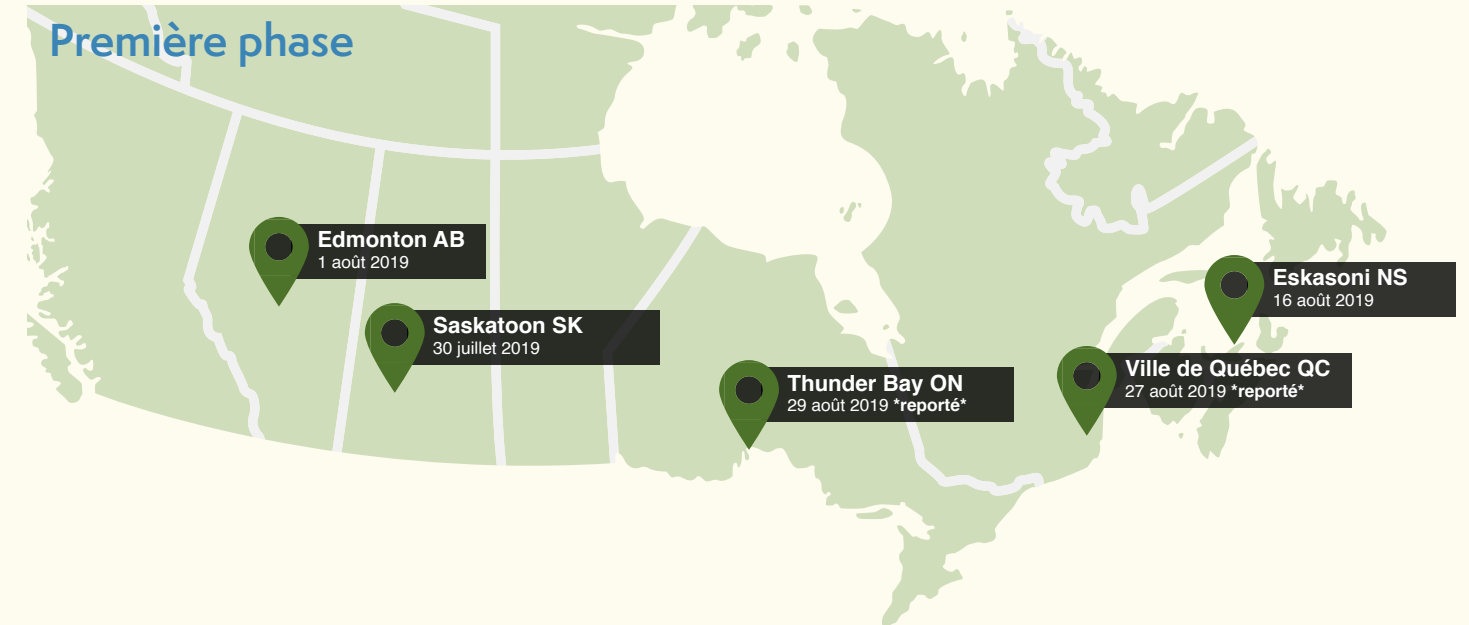
- > Des organisations créées par les Autochtones pour servir les collectivités autochtones.
- > Une structure de gouvernance autochtones élaborée en collaboration avec des dirigeants autochtones.
- > Des nouveaux fonds permanents, sans interférence politique.
- > Des carrières dans les services d'incendie pour les Autochtones.
- > Une organisation responsable pour les collectivités autochtones grâce à l'établissement de rapports transparents.



Mobilisation 2019 -2020

La prochaine série de séances de mobilisation permettra de recueillir les commentaires des peuples, des collectivités et des groupes autochtones pour veiller à ce que l'élaboration du BCAI demeure conforme à l'engagement «*pour vous, par vous*» que l'APAC a pris envers les peuples Autochtones du Canada.

Première phase : Les séances de mobilisation des groupes techniques permettent aux fournisseurs de services autochtones de nous faire part de ce qu'ils considèrent comme important pour le BCAI et pour les collectivités qu'ils desservent.



Deuxième phase: Les séances de mobilisation des collectivités et des dirigeants ont le même objectif et les mêmes attentes en matière de résultats que les séances de mobilisation des groupes techniques. Ce sera également l'occasion de «vérifier» les suggestions formulées par les fournisseurs de services autochtones lors de la première phase des séances de mobilisation.

